



Des outils statistiques pour mesurer le degré de propreté

Pour celui qui met le pied dedans, une crotte de chien, fut-elle la seule à des kilomètres, suffit à ruiner la réputation d'une commune. La notion de propreté urbaine relevant de la plus grande subjectivité, comment savoir si la prétendue saleté d'une ville n'est pas une vue de l'esprit ? En comptant les mégots par terre et les feuilles mortes au mètre carré peut-être ? Eh bien oui.

Regroupées au sein de l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU), fondée en 2010, 45 communes et intercommunalités utilisent aujourd'hui une grille d'évaluation basée sur des indicateurs objectifs de propreté (IOP). Chaque mois, les agents municipaux recensent les salissures, par type (petits papiers, emballages, verre, mégots, déjections canines, herbes, tags...) et par typologie de secteurs (commerce, gare, école, pavillonnaire, parcs et jardins...). L'association procède à une analyse trimestrielle des données, dégagant un référentiel pour chaque type de déchet, ainsi qu'un indicateur moyen de salissure, une addition de tous les ratios rapportés au mètre carré. Grâce à cet outil statistique, « chaque ville peut se situer par rapport à la moyenne des autres, commente Hervé Guillaume, l'animateur du réseau. Jusqu'à présent, toutes les municipalités faisaient au mieux, mais sans référentiel. L'indicateur moyen permet de constater que certaines villes sont dix fois plus sales que les autres. Celles-là savent qu'elles ont une marge de progression

importante ! » L'AVPU travaille ensuite à la recherche de solutions à mettre en œuvre sur le terrain.

« Le nez dans la réalité »

Après les thématiques « marché » et « mégot », les adhérents planchent cette année sur la valorisation des agents de la propreté urbaine. Pour quels résultats ?

Un an et demi après le début du suivi, « la progression est souvent très modeste. On n'a pas de baguette magique », reconnaît Magali Ordas, présidente de l'association et maire adjointe à l'environnement, la propreté et la qualité de vie à Versailles. C'est cette ville, « où l'exigence de propreté est peut-être plus élevée qu'ailleurs », qui est à l'origine du réseau AVPU. « C'est un enjeu politique fort, le maire l'a compris dès le début de son mandat », raconte l'adjointe. Elu en 2008, François de Mazières (DVD) avait été « vigoureusement » interpellé à ce sujet par les habitants, à qui il promet des améliorations.

« La grille nous a mis le nez dans la réalité de certains quartiers, à laquelle nous avons adapté nos moyens, sans déboursier d'argent supplémentaire », témoigne l'élue. Ici, des médiateurs ont été envoyés en mission pour dissuader les riverains de laisser traîner les sacs poubelle à même la rue ; là, la négociation se poursuit avec les

commerçants pour les convaincre d'installer des cendriers sur leur pas-de-porte.

Quant à l'éternelle pollution des déjections canine, « la progression est très nette », remarque l'élue, sans escamoter le sentiment diffus d'un léger laisser-aller ces temps derniers. Sans l'adhésion des habitants, la propreté urbaine relève de l'utopie. Mais encore faut-il sans cesse maintenir la pression. Le moindre relâchement et les incivilités reviennent au galop.

Selon Magali Ordas, un autre élément concret permet de mesurer la reconnaissance des administrés dans la politique d'amélioration du cadre de vie : en 2012, le maire a été élu député avec un score de 72 % sur la seule commune de Versailles.

Pour affiner ses analyses avec un échantillon de villes plus important, l'AVPU vise le recrutement d'une centaine d'adhérents d'ici 2015. Pour l'instant, aucune commune de Seine-Maritime n'est représentée au sein du réseau.

